

Estratto

CULTURA NEOLATINA

Rivista di Filologia Romanza fondata da Giulio Bertonì

ANNO LXXI - 2011 - FASC. 1-2

ROBERTO CRESPO Direzione ANNA FERRARI SAVERIO GUIDA

Comitato scientifico

CARLOS ALVAR
Université de Genève
Svizzera

ELSA GONÇALVES
Universidade Clássica de Lisboa
Portogallo

GÉRARD GOIRAN
Université de Montpellier
Francia

ULRICH MÖLK
Universität Göttingen
Germania

ASCARI M. MUNDÓ
Institut d'Estudis Catalans
Barcelona, Spagna

WOLF-DIETER STEMPEL
Bayerische Akademie der Wissenschaften
München, Germania

GIUSEPPE TAVANI
Università "La Sapienza"
Roma, Italia

MADELEINE TYSENS
Université de Liège
Belgio

FRANÇOISE VIELLIARD
École Nationale des Chartes
Paris, Francia

FRANÇOIS ZUFFEREY
Université de Lausanne
Svizzera

MUCCHI EDITORE

CULTURA NEOLATINA

Rivista di Filologia Romanza fondata da Giulio Bertoni

ANNO LXXII - 2012 - FASC. 1-2

Direzione

ROBERTO CRESPO

ANNA FERRARI

SAVERIO GUIDA

Comitato scientifico

CARLOS ALVAR
Université de Genève
Svizzera

GÉRARD GOUIRAN
Université de Montpellier
Francia

ASCARI M. MUNDÓ
Institut d'Estudis Catalans
Barcelona, Spagna

GIUSEPPE TAVANI
Università "La Sapienza"
Roma, Italia

FRANÇOISE VIELLIARD
École Nationale des Chartes
Paris, Francia

ELSA GONÇALVES
Universidade Clássica de Lisboa
Portogallo

ULRICH MÖLK
Universität Göttingen
Germania

WOLF-DIETER STEMPEL
Bayerische Akademie der Wissenschaften
München, Germania

MADELEINE TYSENS
Université de Liège
Belgio

FRANÇOIS ZUFFEREY
Université de Lausanne
Svizzera

MUCCHI EDITORE

Le personnage du roi d'Aragon dans la *Chanson de la Croisade albigeoise*

Le texte de la *Chanson de la Croisade albigeoise*¹ fait mention de divers rois: le roi d'Aragon, le roi de France, auquel est souvent assimilé son fils Louis (futur Louis VIII), le roi d'Angleterre, le roi de Navarre, le roi Saladin, le roi du Maroc, les rois mécréants, ainsi que deux empereurs, Charlemagne et Otton IV; on rencontre même un *rei dels arlotz*² dans le texte de Guilhem de Tudela. De tous ces rois, les deux les plus souvent mentionnés sont ceux d'Aragon et de France. On compte 41 occurrences du roi d'Aragon dans la totalité du texte de la chanson avec un remarquable équilibre, 21 fois dans le texte de Guilhem de Tudela et 20 dans celui de l'Anonyme³, alors que le roi de France ne totalise lui que 32 occurrences, ce nombre comprenant aussi tous les cas où l'appellation «rei de Fransa» désigne son fils, le prince Louis⁴. Le roi de France Philippe II Auguste n'est en fait véritablement concerné que par 13 de ces 32 occurrences, tandis que c'est le prince que désignent les 19 autres auxquelles on pourrait ajouter les 9 passages où on l'appelle fils du roi de France. Afin d'apprécier au plus juste l'importance de la présence du personnage du roi d'Aragon dans le texte de la *Chanson de la Croisade albigeoise*, il faut garder à l'esprit que c'est tout au long du texte que sont mentionnés les rois de France, père et fils, alors que Pere II disparaît à la laisse 141 du poème, lors de l'épisode de Muret. Enfin, si Guilhem de Tudela et l'Anonyme accordent à peu près le même nombre de mentions au roi d'Aragon, il faut noter que la partie du texte du Navarrais où il est question du roi d'Aragon se déploie presque sur les 2772

¹ Édition par E. MARTIN-CHABOT, *La Chanson de la Croisade albigeoise*, Paris 1931-1961. Ci-après désignée: CCA.

² CCA, laisses 19, v. 1; 20, v. 2; 23, v. 4.

³ C'est ainsi que, conformément à la tradition critique, nous désignerons l'auteur anonyme de la seconde partie de la *Chanson de la Croisade albigeoise*.

⁴ Parfois pour des raisons métriques telles qu'au v. 47 de la laisse 141.

vers de son poème⁵, alors que le décès de Pere II survient au tout début du texte anonyme. Celui-ci présente donc une concentration des occurrences de ce personnage bien plus forte qui se comprend aisément à la lumière des événements rapportés⁶.

Le roi d'Aragon dont il est question dans la *Chanson* est le comte-roi Pere, dit le Catholique⁷, roi catalano-aragonais qui, à la suite de son père, Alphonse d'Aragon, a conduit une véritable politique d'expansion occitane⁸. Jusqu'à l'échec de Muret, cette entreprise portait ses fruits et les grands barons occitans en étaient venus à se placer sous la protection de Pere II⁹ devant la menace d'une répression militaire contre l'hérésie.

Ainsi, lorsqu'en janvier 1204 Raimond VI de Toulouse épouse l'infante Éléonore d'Aragon, sœur de Pere II, le comté de la famille de

⁵ Ces 2772 vers correspondent au nombre total du poème de Guilhem tel qu'il nous est parvenu: or, le roi d'Aragon y apparaît dès la seconde laisse.

⁶ Il s'agit en effet des préparatifs de ce roi pour porter secours à son beau-frère, le comte de Toulouse, ainsi que des événements de la bataille de Muret.

⁷ Successeur du roi Alphonse, Pere II régna de 1196 à 1213. Il était le frère d'Alphonse II, comte de Provence entre 1196 et 1209.

⁸ Voir M. AURELL, *La vielle et l'épée. Troubadours et politique en Provence au XIII^e siècle*, Paris 1989; et M. ALVIRA CABRER, *12 de Septiembre de 1213. El Jueves de Muret*, Barcelona 2002. Les données historiographiques utilisées pour réaliser cette étude sont fondées essentiellement, et pour des raisons évidentes, sur les travaux de L. MACÉ, *Les comtes de Toulouse et leur entourage XII^e-XIII^e siècles. Rivalités, alliances et jeux de pouvoir*, Toulouse 2000 et ALVIRA CABRER, *12 de Septiembre de 1213* cit.. Nous invitons donc le lecteur à s'y référer, en portant une attention particulière aux références bibliographiques fournies par ces deux historiens. On verra aussi l'étude de Saverio Guida sur le roi Pere II et les troubadours dont nous partageons les conclusions: S. GUIDA, *Pietro il Cattolico e i trovatori*, in *Trobadors a la peninsula iberica*, Barcelona-Abadia de Montserrat 2006, pp. 223-240; voir aussi du même auteur *Il "Pastoret" e il "Mantel" di Raimon de Miraval*, in «Studi Mediolatini e Volgari», LIV (2009), pp. 37-63.

⁹ S'il est vrai que c'est la menace d'une répression militaire contre l'hérésie qui amène les derniers résistants méridionaux à cette domination du roi d'Aragon sur le sud occitan en se plaçant dans l'orbite du pouvoir catalano-aragonais, il est évident que les prémices de cette politique se trouvent dans ce que l'on a appelé «la grande guerre méridionale». Paradoxalement, c'est aussi cette période de conflit intense au XII^e siècle et l'épuisement que le comte de Toulouse et le roi d'Aragon en ressentent qui amènera leurs successeurs Raimond VI et Pere II à conclure la paix. Celui-ci parvient donc, contrairement à son père, à faire entrer Toulouse dans sa sphère de domination par la sphère diplomatique alors que l'affrontement guerrier avait été stérile. Voir notamment MACÉ, *Les comtes* cit., pp. 32-33.

Saint-Gilles est le seul grand domaine sud occitan à échapper encore à la domination aragonaise, puisque le comte de Provence Alphonse II était le frère de Pere II d'Aragon. En effet, Raimond Trencavel, Roger Bernart I^{er} de Foix, Guilhem VIII de Montpellier et Ermengarda de Narbonne avaient prêté hommage à Raimond Bérenger IV de Barcelone entre les années 1150 et 1151 et les nobles de Béarn et de Bigorre en 1154 lors du traité de Canfranc. Bernart IV de Comminges devint vassal de Pere II en 1201 et, lorsque le 15 juin 1204 celui-ci épousa Marie de Montpellier, cette ville entra dans les domaines de la couronne d'Aragon¹⁰.

Le rapprochement entre les maisons de Toulouse et d'Aragon a lieu à l'initiative du comte de Toulouse, Raimond VI qui, dès son avènement au début de janvier 1195, cherche à pacifier ses frontières. Une petite année plus tard, il signe une paix avec Richard Cœur de Lion qui permet de régler un «conflit de 40 ans» selon William de Newborough¹¹. Dès lors, le comte se consacre à établir la paix avec son voisin aragonais et, en février 1198, il parvient à un accord de principe avec le roi Pere II d'Aragon lors de la conférence de Perpignan¹². C'est encore à Perpignan, en 1200, que Raimond VI devenu veuf s'engage à épouser la jeune sœur du roi, Éléonore. La promesse étant très jeune, les noces auront lieu en janvier 1204. En avril de la même année, le roi et le comte se retrouvent à Millau, en prévision du mariage du roi avec Marie de Montpellier. Le souverain engage alors une série de biens auprès du prince raimondin et les deux partis se font une promesse d'assistance mutuelle à laquelle est associé le comte de Provence Alphonse II, frère du roi¹³. Laurent Macé signale par ailleurs

¹⁰ Voir ALVIRA CABRER, *12 de Septiembre de 1213* cit., pp. 92-94; 164-166. Sur les arrangements matrimoniaux entre le comte de Comminges et le roi d'Aragon autour de la personne de Marie de Montpellier, voir aussi MACÉ, *Les comtes* cit., pp. 93-94; notes 64 et 65, pp. 383, dans lesquelles cet historien rappelle que C. Higounet montra l'importance de cette alliance pour les intérêts du comte de Toulouse, ainsi que l'importance du clergé méridional comme garant du bon fonctionnement de ces alliances. Voir C. HIGOUNET, *Le comté de Comminges, de ses origines à son annexión à la couronne*, tt. I-II, Toulouse 1949 (réimpr. Saint-Gaudens 1984).

¹¹ Voir MACÉ, *Les comtes* cit., p. 33.

¹² La réussite de ce rapprochement entre les deux partis doit pour une bonne part être mise au crédit du comte Bernard IV de Comminges, voir MACÉ, *Les comtes* cit., pp. 93-94. Voir aussi HIGOUNET, *Le comté de Comminges* cit., pp. 79 et suivantes.

¹³ Ces éléments sont tirés du travail de MACÉ, *Les comtes* cit., p. 33.

que cette bonne entente se manifeste par la suite à l'entrevue de Florensac en octobre 1205 et par le mariage d'une autre sœur du roi avec le fils du comte¹⁴.

Le pape Innocent III couronne solennellement Pere II à Rome le 11 novembre 1204 et le reconnaît comme soldat de saint Pierre. L'inféodation de la Couronne d'Aragon à la Papauté crée un lien fort entre Innocent III et le souverain aragonais. Cette reconnaissance de la catholicité de Pere II au plus haut niveau de l'autorité ecclésiastique permet, entre autres, au roi d'apparaître aux yeux de tous comme un champion de l'orthodoxie, alors même qu'il avait sous son autorité des terres dans lesquelles, selon l'Église, l'hérésie proliférait dangereusement¹⁵. Ce statut d'irréprochable orthodoxie permettait ainsi à Pere II de devenir le garant d'une politique antihérétique sur les terres méridionales.

Pour comprendre l'état d'esprit des auteurs des deux textes de la *Chanson de la Croisade albigeoise*, il convient d'être particulièrement attentif au fait que la version finale en a été rédigée après la victoire des troupes de Pere II contre les Almohades. Nous évoquons une version finale car le texte de Guilhem de Tudela, bien qu'il ait été entrepris en 1210 selon les propres dires de l'auteur:

[la chanson] Que fon ben comenseia l'an de la encarnation
Del Senhor Jhesu Crist, ses mot de mentizo,
C'avia .M.CC. e .X. ans que venc en est mon
E si fo lan e mai can floricho-l boicho¹⁶,

fait mention dans son préambule de la victoire de Las Navas de Tolosa¹⁷ le 16 juillet 1212 ainsi que de la nomination d'Arnaud Amaury

¹⁴ Voir MACÉ, *Les comtes* cit. Les noces de Sancie d'Aragon et de Raimondet auront lieu en mars 1211, alors que Raimond VI vient d'émanciper son fils le 1^{er} février de la même année à Beaucaire, conformément au droit romain. MACÉ, *Les comtes* cit., pp. 69-70 note que ce geste est justifié par les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de la maison de Toulouse en la personne de Raimond VI excommunié par le concile de Montpellier en février 1211, et après que Pere II eut été contraint de reconnaître Simon de Montfort comme vassal. L'auteur signale aussi (33) l'accord passé en avril 1206 par Raimond VI avec Alphonse II dans le but de conquérir ensemble le comté de Forcalquier.

¹⁵ Raimond Roger Trencavel, par exemple, était son vassal.

¹⁶ CCA, laisse 9, vv. 22-25.

¹⁷ CCA, laisse 5, vv. 20-22.

de Cîteaux comme archevêque de Narbonne¹⁸ le 12 mars 1212. Avec cette éclatante victoire sur les infidèles, Pere II renforce auprès d'Innocent III son image d'opiniâtre défenseur de la chrétienté. Il met alors à profit sa renommée et le prestige de sa victoire pour entamer une vaste offensive diplomatique afin de desserrer l'étau des croisés sur les terres de ses vassaux occitans. Pour ce faire, dès septembre et octobre de la même année, le roi envoie à Rome une ambassade chargée de dénoncer les exactions croisées sur les domaines de ceux-ci. Il propose à la papauté un plan de paix qui reconnaissait la complicité de Raimond VI de Toulouse avec l'hérésie. Au terme de cet arrangement, le comte devait quitter la scène politique et abdiquer en faveur du comte jeune, le futur Raimond VII à qui les croisés devraient restituer les terres conquises. Pere II se proposait comme garant personnel de l'orthodoxie du comté, en tant que tuteur du comte et régent du comté; ces dispositions du plan de paix aragonais permettaient au roi de remporter définitivement le conflit qui avait opposé le comté de Toulouse et la Couronne d'Aragon pour la suprématie méridionale.

Les nouvelles que Pere II reçoit rapidement de Rome sont si encourageantes qu'il entre dans Toulouse au début de janvier 1213 et entreprend des démarches auprès du légat pontifical, Arnaut Amaury de Cîteaux et de Simon de Montfort, puis du Concile de Lavaur afin de mettre un terme aux conquêtes au détriment des comtes de Toulouse, de Comminges, de Foix et du vicomte de Béarn. Alors que le roi s'était posé en véritable champion de la lutte contre les infidèles et que sa récente victoire attirait l'attention de la papauté sur la nécessité de la *Reconquista*, les clercs de la croisade vont relancer la rumeur d'une alliance des hérétiques avec les infidèles¹⁹. Ainsi Raimond VI de Toulouse devenait l'ennemi par excellence de la chrétienté.

Les ecclésiastiques croisés se tournèrent alors vers la papauté, insistant à leur tour sur la question des infidèles, une manœuvre politique particulièrement habile puisque Innocent III était très sen-

¹⁸ CCA, laisse 7, vv. 1-2.

¹⁹ Pour une synthèse sur les développements et les aspects de la rhétorique anti-hérétique, voir l'ouvrage essentiel de B. MAYNE KIENZLE, *Cistercians, Heresy and Crusade in Occitania (1145-1229): Preaching in Lord's Vineyard*, Rochester-NY 2001. Voir aussi les références bibliographiques données par ALVIRA CABRER, *12 de Septiembre de 1213* cit., note 194 pp. 78-82 et 88-91.

sible au péril sarrasin. Le Pape ordonna le 15 janvier de suspendre les hostilités contre les nobles occitans et confirma le plan de paix de Pere II, auquel Arnaud Amaury et Simon de Montfort, qui parlaient du principe que le Pape avait été manipulé par les partisans du roi d'Aragon, refusèrent de se soumettre. Celui-ci reçut le 27 janvier 1213 les serments du comte de Toulouse et de son fils, des 24 consuls de la cité, des comtes de Foix, de Comminges et du vicomte de Béarn qui se plaçaient sous sa protection avec tous leurs biens, transférant de fait le comté de Toulouse de la Couronne de France à celle d'Aragon²⁰. Même s'il est possible que le roi d'Aragon ait pu accepter l'autorité supérieure du roi de France sur ces terres comme c'était le cas pour ses comtés catalans, il n'empêche que le symbole est fort. D'autant plus que, comme le remarque M. Alvira Cabrer, le suzerain aragonais est bien plus présent physiquement en territoire occitan²¹. L'arrêt des hostilités ordonné par le Pape va relancer la contre-offensive diplomatique ecclésiastique orchestrée par Arnaud Amaury de Cîteaux, notamment à l'occasion des conciles de Lavaur et d'Orange. Pere II défia alors par écrit Simon de Montfort qui refusa de se rendre auprès de lui: il déclara être délié de ses liens vassaliques envers le roi et disposé à l'affronter militairement au même titre que les ennemis de l'Église, puisqu'il s'était, selon lui, rangé du côté des protecteurs des hérétiques. Le 21 mai 1213, à la suite de l'intervention diplomatique des clercs croisés, Innocent III revint sur sa décision et interdit à Pere II de mettre en place son plan de paix et de prendre sous sa protection les seigneurs méridionaux accusés d'avoir toléré l'hérésie sur leurs terres. Ce fut le tour du roi de ne pas tenir compte des consignes papales et de maintenir sa décision de défendre ses vassaux par les armes, décision renforcée par les liens familiaux qui l'unissaient à eux; deux des sœurs du roi étaient épouses des comtes de Toulouse père et fils.

Nous nous attacherons dans cette étude à analyser la construction de la figure du roi d'Aragon à partir de toutes ses occurrences dans l'ensemble du texte de la *Chanson de la Croisade albigeoise* tel qu'il se présente dans l'édition d'Eugène Martin-Chabot.

²⁰ Voir notamment ALVIRA CABRER, *12 de Septiembre de 1213* cit., pp. 184-187.

²¹ *Ibidem*, p. 165.

1. *Le Roi d'Aragon dans le texte de Guilhem de Tudela*

La construction de la figure du roi d'Aragon dans le texte de Guilhem de Tudela s'élabore en trois phases dont la seconde constitue une étape de transition. En effet, dans un premier temps, le roi d'Aragon est présenté comme un roi très chrétien qui condamne l'hérésie et jouit du prestige militaire et moral de sa victoire du 16 juillet 1212 à la bataille de Las Navas de Tolosa. Il adopte par ailleurs une position amicale mais distante à l'égard de Raimond Roger Trencavel lors des événements de Carcassonne. Dans un second temps, on observe un changement progressif de l'attitude de Pere II lors de tractations non concluantes avec les légats de la croisade qui vont l'amener à modifier sa position vis-à-vis des seigneurs méridionaux, en particulier de la famille comtale toulousaine. Enfin, à la suite de ce basculement, Guilhem de Tudela montre un roi d'Aragon très clairement engagé aux côtés des seigneurs occitans²², prêt même à intervenir militairement pour s'opposer à la croisade et les protéger.

Les laisses 2 et 5 constituent des rappels historiques. Le roi d'Aragon est un glorieux chef militaire et un bon catholique. Sorti vainqueur à las Navas aux côtés des rois de Castille, Alphonse VIII, et de Navarre, Sanche VIII, d'une bataille emblématique de la lutte contre les Sarrasins qui opposait leur coalition à Miramolin, souverain musulman du Maroc, Pere II est un véritable héros de l'orthodoxie tant sur le plan religieux que militaire²³. En février 1204, lors du colloque de Carcassonne au cours duquel hérétiques et ecclésiastiques exposèrent leurs doctrines, Pere II quitta l'assemblée persuadé de l'hérésie des bonshommes, ce dont il rendit compte dans une lettre transmise à Rome:

Que·l reis d'Arago y era ab sa gran baronia,
E qu'en ichit adonc can ac la cauza auzia

²² Qui sont ou vont devenir ses vassaux en quête de protection à cause des événements de la croisade.

²³ CCA, laisse 5, vv. 17-22: «Que l'avia trames lo reis qui te Tudela, / Senher de Pampalona, del castel de la Estela, / Lo mielher cavalers que anc montes en cela. / E sap o Miramelis qui los paians captela. / Lo reis d'Arago i fo, e lo reis de Castela; / Tuit essemis i feriro de lor trencant lamela».

Que eretges estavan e apercebut o avia;
E trames sos sagels a Roma en Lombardia²⁴.

Il est intéressant de remarquer que la première apparition du roi d'Aragon affirme sa catholicité face à l'hérésie, tandis que la seconde l'affirme face aux infidèles. On pourrait percevoir dans cet agencement des deux arguments présentés sur un pied d'égalité un élément supplémentaire pour la justification théologique de la croisade et la propagande de l'auteur en faveur de celle-ci. En effet, si l'exemplaire et très pieux roi d'Aragon prend parti contre les hérétiques alors qu'il triomphe des infidèles par la grâce divine, c'est donc bien qu'en toute logique les hérétiques sont idéologiquement assimilables à des infidèles. Et l'on ne dira jamais assez la force de ces arguments persuasifs qui semblent s'imposer par eux-mêmes à l'esprit du public par un astucieux et discret jeu de glissement d'une formulation à l'autre, qui, en les mettant en parallèle, les dote d'un sens nouveau.

Le siège de Carcassonne est le premier épisode au cours duquel le roi d'Aragon apparaît comme acteur sur la scène de la croisade albigeoise. Le seigneur de la place, Raimond Roger Trencavel, est vassal de Pere II auquel l'unit un fort lien affectif²⁵. La tentative du roi pour lui venir alors en aide n'est rapportée que par Guilhem de Tude-la, ce qui atteste une fois encore l'intérêt de son témoignage et justifie qu'on en analyse la portée idéologique. Ce passage, qui se déploie des laisses 26 à 30, met en scène la médiation que Pere II va tenter d'assumer auprès des croisés en faveur du vicomte assiégé dans Carcassonne. À son arrivée, le roi est accueilli cordialement par les princes et les prélats croisés²⁶ qui voient certainement en lui un moyen de faire céder le vicomte. Par ailleurs, aucun soupçon d'hérésie ne pèse

²⁴ CCA, laisse 2, vv. 20-23.

²⁵ Nous rappelons que notre travail cherche à analyser le texte et la construction idéologique des auteurs dans leur utilisation du personnage du roi d'Aragon. De ce fait, c'est le point de vue sur l'Histoire exprimé dans l'œuvre que nous rapportons, quand bien même les historiens contemporains démentiraient leur construction; car, l'Histoire est aussi un genre littéraire comme l'a notamment rappelé Gérard Gouiran lors du Colloque International sur le texte occitano-catalan au Moyen âge tenu à Béziers les 5 et 6 mars 2009. Colloque à l'occasion duquel nous avons présenté une communication sur le roi d'Aragon dans la *Chanson*.

²⁶ CCA, laisse 26.

sur Pere II dans la mesure où il a été couronné par le Pape en 1204 et que la couronne d'Aragon a enjoint ses vassaux de se débarrasser de l'hérésie dès 1197. À la suite de son accueil par les dignitaires de la croisade, le roi et ses chevaliers sont reçus par Raimond VI, comte de Toulouse, alors croisé dans l'espoir de préserver à terme son domaine après avoir vainement tenté de s'allier à son neveu, qui participe donc au siège de Carcassonne²⁷. Après s'être restauré, Pere entre à Carcassonne en ami. Guilhem de Tudela insiste sur cette notion d'amitié entre le roi d'Aragon et le vicomte Trencavel, en précisant que le roi est «ses arma e ses escut»²⁸ et en rappelant que Raimond Roger et ses chevaliers «eran sei ome, sei amic e sei drut»²⁹. Depuis 1067, les comtes de Barcelone sont, par intermittence, suzerains des comtés du Carcassés et du Razés³⁰.

Selon les appréciations du poète, le roi d'Aragon ne pouvait assumer qu'une fonction de médiation par la *pregueira*³¹ en faveur du vicomte, et encore si les croisés daignaient l'écouter, car il ne disposait pas de forces militaires assez puissantes pour s'opposer à eux³². La démonstration du faible pouvoir d'action du roi d'Aragon pour protéger son ami semble idéologiquement efficace pour décourager toute velléité de résistance à la croisade.

En outre, bien qu'ami très cher du vicomte, Pere II lui reprochait de ne pas avoir chassé les hérétiques comme il le lui avait ordonné en 1197, ce qu'il avait certainement réitéré en 1204 après le colloque de Carcassonne³³. Guilhem de Tudela semble donc insister une fois en-

²⁷ C'était aussi pour le comte de Toulouse une façon efficace de régler son différend avec Trencavel.

²⁸ CCA, laisse 27, v. 7.

²⁹ CCA, laisse 27, v. 11.

³⁰ Cette suzeraineté a parfois été interrompue pour être rétablie sous Raimond-Bérenger III, puis sous le roi Alphonse II. La maison de Barcelone est titulaire des comtés de Carcassés et de Razés, alors que les Trencavel en sont vicomtes. Voir H. DÉBAX, *La féodalité languedocienne. XI^e-XII^e siècles. Serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel*, Toulouse 2003.

³¹ CCA, laisse 27, v. 15.

³² CCA, laisse 27, vv. 13b-15: «... mas non es pas vengut ... / (lacune éclairée par le texte en prose «non pas an intention de far guerra an ung ni autre») / Que el non a poder, ni forsa, ni vertut, / Mas cant son de pregueira, si el ne fos crezut».

³³ CCA, laisse 27, vv. 20-24: «Baro», so ditz lo reis, «per lo Senhor Jhesus, / No m'en devetz blasmar; qu'ieu vos ai defendut / Que cassesatz eretges, e vos ai somonutz, / Si

core sur la catholicité et la dignité d'un roi dont l'attitude envers Raimond Roger est à la fois tendre et ferme, un peu paternaliste même, dans sa conscience que le vicomte lui-même n'est pas hérétique mais qu'il cherche à protéger ses proches chevaliers vassaux, parfois très impliqués dans l'hérésie. De même, c'est bien au nom de leur amitié que le roi est présent à Carcassonne et l'auteur précise que la vicomté en elle-même est très largement hérétique.

Cette insistance sur l'hérésie de la vicomté présente pour Tude-la deux avantages importants: elle permet, d'une part, de maintenir le public dans la certitude qu'il existe un problème majeur d'hérésie sur les terres du vicomte et, de l'autre, de parer à la possibilité, même minime, que l'intervention du très catholique roi d'Aragon amène le public à relativiser la présence réelle de l'hérésie sur les terres du vicomte. L'auteur avance encore ici une justification de la croisade, du siège de Carcassonne et de la triste destinée du vicomte rebelle à l'autorité croisée.

Selon Guilhem, le roi d'Aragon préconise de conclure un accord avec les Français en raison de la difficile situation dans laquelle se trouve Carcassonne d'emporter le siège, à la suite de quoi le vicomte lui demande de se constituer médiateur³⁴. Pere II plaide en faveur du vicomte et de ses barons auprès des Français et de l'abbé de Cîteaux: il ne parvient à obtenir que la liberté du vicomte et de onze de ses hommes. Cela semble être, pour Guilhem et du point de vue de la croisade, un signe de l'intransigeance de celle-ci vis-à-vis de l'hérésie, et, réciproquement, de sa mansuétude envers un vicomte catholique mais désobéissant.

L'auteur souligne que Pere II ressort très mécontent de cette négociation car il sait pertinemment que Raimond Roger n'acceptera pas d'abandonner Carcassonne et sa population³⁵. Ainsi, selon la logique implacable de Guilhem de Tudela, tout bon catholique qu'il est, un homme de la dignité du vicomte sera perdu parce qu'il fréquente des hérétiques et s'entête à les protéger. Et, de fait, Raimond Roger prend

que en esta vila en so mans plaitz tenutz / D'aisesta fola erransa».

³⁴ CCA, laisse 28.

³⁵ Voir CCA, laisse 29, vv. 18-21. La réponse du vicomte ne se fait pas attendre, vv. 22-25: «E el, cant o auzi, ditz c'ans les laichara / Trastotz vius escorgar e el eis s'aucira; / Ja al jom de sa vida aicel plait no pendra / Ni-l peyor hom que aia no dezamparara».

congé du roi et affirme qu'il défendra la cité tant qu'il le pourra³⁶. À la suite de cette tentative infructueuse, Pere quitte Carcassonne affligé sans proposer au vicomte de le soutenir militairement. Selon l'argumentation de Guilhem, on trouve plusieurs explications à cette absence de soutien: le roi n'est pas en mesure de s'opposer militairement à la croisade³⁷ et combattre aux côtés des troupes philo-hérétiques³⁸, et de surcroît perdre³⁹, constituerait pour ce champion de l'orthodoxie le grand déshonneur évoqué à la laisse 28⁴⁰. Couronné à Rome en 1204, le roi peut en effet tout tenter pour préserver le vicomte et ses domaines sauf risquer le soupçon de protéger les hérétiques, car seule son aura de bon catholique le protège des velléités de la croisade, dans la mesure où il est alors le suzerain de la quasi-totalité des territoires méridionaux concernés par l'expédition.

La présence du roi d'Aragon et son action en faveur de Raimond Roger Trencavel prennent fin avec le départ du roi qui s'en retourne en Aragon, car les croisés se sont montrés de très mauvaise volonté:

Lo reis Peyr d'Arago felos s'en es tornatz,
E pesa l'en son cor car no-ls a deliuratz.
En Aragon s'en torna,orrosos e iratz⁴¹.

Avec le retour du roi en Aragon et surtout son mécontentement vis à vis de l'attitude de la croisade à l'égard de Raimond Roger Trencavel, s'achève la première phase de développement du personnage du roi dans le texte de Guilhem de Tudela.

³⁶ CCA, laisse 29, vv. 26-27: «Prega-n le que s'en torne, ques el se defendra / Laidins a Carcassona, aitant co el porra».

³⁷ CCA, laisse 27, vv. 13b-15. De plus, si l'on s'en réfère aux v. 8 à 14 de la laisse 28, le roi estime que la présence de trop de femmes et d'enfants dans la cité ôte au vicomte toute chance de vaincre. L'impossibilité d'une victoire concerne donc le roi à proprement parlé car il ne possède pas les forces nécessaires, mais aussi le vicomte Trencavel, et enfin, l'hypothèse d'une alliance de leurs troupes contre la croisade.

³⁸ C'est ainsi que les chefs de la croisade perçoivent les troupes carcassonnaises.

³⁹ Pour Guilhem de Tudela, Pere II courrait forcément à la défaite.

⁴⁰ CCA, laisse 28, vv. 15-17: «Tant soi per vos iratz e m'en pren gran pitansa, / Per l'amor qu'ieu vos port ni per la conoisansa, / Non es res qu'ieu vos fes senes gran males-tansa».

⁴¹ CCA, laisse 30, vv. 1-3.

Les laisses 45 et 59 constituent une phase de transition dans le changement de comportement du roi d'Aragon qui, après avoir été favorable à la croisade, s'engage plus tard définitivement aux côtés de ceux qui résistent à l'armée croisée. Ces laisses, situées dans le premier tiers du texte de Guilhem de Tudela, suivent de peu l'affaire de Carcassonne; elles ont en commun de mettre toutes deux en scène le roi lors des tractations avec les croisés sur le sort de Toulouse ou de son comte qui n'aboutirent à aucun accord les parties. Ensuite, personnage du roi est absent pendant la longue période⁴² des marches contre Toulouse et le comté de Foix, ainsi que des soulèvements et des reconquêtes de l'Albigeois et du Quercy.

La laisse 45 fait état d'un entretien à Portet entre le roi d'Aragon et l'abbé de Cîteaux⁴³ après l'entrée de celui-ci dans Toulouse où il se fit remettre le château narbonnais dont il partageait la seigneurie avec l'évêque Foulque. Les tractations entre Arnaud Amaury et le roi n'aboutirent pas, car, ainsi que le déclare Guilhem de Tudela: «E anc no i delhiurero que valha un anel / De nulha avol fivela»⁴⁴.

À la laisse 59, il s'agit à nouveau de tractations déterminantes pour l'avenir de Toulouse et de sa famille comtale. À deux reprises, l'auteur expose que Pere se trouve du côté de Raimond VI et prend part aux discussions qui concernent son avenir. La première rencontre, où «Oncas no i acabero que valha un aiguilent»⁴⁵, a lieu à Narbonne en présence de plusieurs puissants personnages, mais le roi d'Aragon est le seul à être explicitement nommé. Or, l'abbé de Cîteaux et l'évêque d'Uzès, tous deux légats du Pape, et Simon de Montfort assistaient également à cette reprise des négociations avortées à la suite du concile de Saint-Gilles de juillet 1210⁴⁶. Conformément aux bulles romaines, ce concile de Saint-Gilles avait condamné Raimond VI à une

⁴² CCA, de la laisse 59 à la laisse 117 où l'on retrouve une nouvelle mention du roi d'Aragon.

⁴³ Première partie de l'année 1210. Voir MARTIN-CHABOT, *La Chanson* cit., I, note 2, pp. 110-111.

⁴⁴ CCA, laisse 45, vv. 10-11. On notera que le second passage concerné par cette phase de transition du personnage se conclut par une déclaration semblable.

⁴⁵ CCA, laisse 59, v. 4.

⁴⁶ CCA, laisse 58.

série de peines⁴⁷ auxquelles il refusa de se soumettre et s'en retourna à Toulouse⁴⁸.

Le *parlamen* de Narbonne n'ayant pas été concluant⁴⁹, un nouveau concile fut convoqué «az Arle, mon ecient», dit Guilhem de Tudela, dont les mots ne sont sans doute pas une simple cheville, mais l'expression de son doute sur le lieu exact du concile qui, selon Pierre des Vaux-de-Cernay⁵⁰ et les documents diplomatiques, fut réuni à Montpellier⁵¹. Lors de cette assemblée décisive pour le devenir des territoires de la famille comtale toulousaine ainsi que pour la future résistance méridionale, l'auteur nous montre le roi d'Aragon aux côtés de Raimond VI. Dehors, en plein vent dans le grand froid, ils attendent ensemble la sentence du concile⁵². Lorsque la condamnation lui est lue, le comte, ému de colère, appelle Pere II à ses côtés et demande une nouvelle lecture de l'acte. Et alors que Raimond VI choqué, part sans même saluer les légats, le roi a ces mots extraordinaires: «Be fai a milhorar, pel Paire omnipotent»⁵³ qui résument bien l'évolution de ce personnage au fil du texte: tout en persistant à condamner l'hérésie, il se range progressivement du côté des Méridionaux qui résistent à la croisade. Ces mots sont d'ailleurs les derniers que prononcera ce personnage avant d'entrer en résistance contre des croisés dont les préoccupations lui semblent désormais bien éloignées du *Paire omnipotent*.

Pere II réapparaît chez Guilhem de Tudela à la laisse 117, mais il ne s'agit pas d'une intervention active dans le texte du roi d'Aragon comme on a pu en voir précédemment. Cette fois, ce sont les habitants de Castelsarrasin qui le mentionnent dans une réflexion, que l'auteur semble partager, sur les possibilités qu'ils auront un jour de recon-

⁴⁷ Grâce à la patrologie latine de Migne, nous en connaissons deux: l'expulsion de tous les hérétiques des États du comte de Toulouse et le renvoi des garnisons de routiers étrangers qu'il avait dans ses rangs, voir J.-P. MIGNÉ, *Patrologie cursus completus. Series latina* (PL), CCXVI, col. 833.

⁴⁸ CCA, laisse 58.

⁴⁹ Voir CCA, laisse 59, vv. 1-4.

⁵⁰ Voir l'*Hystoria Albigensis* de Pierre des Vaux-de-Cernay (trad. H. MAISONNEUVE – P. GUÉBIN, *Histoire albigeoise*, Paris 1951, chap. XLVII; éd. P. GUÉBIN – E. LYON, *Hystoria Albigensis*, Paris 1926-1939, §§ 211-212).

⁵¹ Voir MARTIN-CHABOT, *La Chanson* cit., I, note 3, pp. 144-145.

⁵² CCA, laisse 59, vv. 6-8: «Lai escriusen en carta trastot lo jutgament / Que bailaran al comte, que defors los atent / Ab lo rei d'Arago, ab fort freit e ab vent».

⁵³ CCA, laisse 59, v. 22.

quérir leurs terres et, plus généralement, de libérer les terres méridionales du joug croisé. Il en existe: que le comte de Toulouse, parvienne à s'accorder avec le seigneur Pape ou que le roi d'Aragon soit assez puissant pour vaincre la croisade sur le champ de bataille. On notera que la première chance, l'accord entre le comte de Toulouse et la papauté semble presque inexistante, au vu des événements, en particulier en raison de l'attitude des légats qui paraissent diriger cette croisade selon leur propre volonté et, le cas échéant, s'opposent avec Simon aux volontés du pape comme se sera le cas au début de 1213⁵⁴. La seconde hypothèse, une éventuelle victoire du roi d'Aragon dans un affrontement de ses troupes avec celles de la croisade, semble tout aussi irréaliste aux yeux de Guilhem de Tudela⁵⁵.

La laisse 130 relate le premier engagement militaire véritable de Pere II en faveur de Raimond VI de Toulouse. Il faut se rappeler que la dernière union en date, celle de Sancie d'Aragon et Raimondet, décidée depuis octobre 1205, est très mal vue par les croisés qui la comprennent, certainement à raison, un signe du basculement du roi en faveur de la résistance. Les clercs de la croisade devaient en effet espérer que cette union ne serait pas célébrée après les événements qui s'étaient déroulés depuis l'engagement des parties en 1205. Le personnage du roi d'Aragon que Guilhem met en scène annonce qu'il va prendre part à la guerre, qu'il se dirige vers Toulouse avec une armée de mille chevaliers et que, s'il rencontre les troupes croisées, il les combattra⁵⁶.

⁵⁴ À notre sens, cet exemple évoqué au début de cette présentation illustre le climat d'impunité qui régnait chez les chefs de la croisade. C'est un autre aspect de ce genre de liberté que dénonce l'auteur anonyme (laisse 208, vv. 40-45) lorsqu'il souligne la tromperie des légats vis-à-vis du pape auquel ils présentent une réalité différente de celle du terrain.

⁵⁵ CCA, laisse 117, vv. 14-18: «Be sabo que si-l coms pot sa terra cobrar, / Ni pot am l'Apostoli faire nulh acorder, O si-l reis d'Aragon lor es tant sobrancier / Que los *puesca* en camp vencer ni raüzer, / Que-ls cobrara adoncs sens autre demorer». Cette impression d'irréalité est renforcée par les déclarations du roi déjà évoquées. Les habitants de Castelsarrasin sont pleutres, ou raisonnables, dans la mesure où ils n'ont aucun désir de mourir pour protéger la structure féodale traditionnelle de leur société. Ils constituent en cela un modèle dans le texte de Guilhem de Tudela: «En aquest mot no-s volo far aucir ni tuer». CCA, laisse 117, v. 19.

⁵⁶ CCA, laisse 130, vv. 8-13: «Lo reis Peyr'd'Arago una seror doná / Al comte de Tolosa, e puis s'en maridá / Un'otra a so filh, malgrat d'aquels de sa. / Er s'es mes en la guerra e si ditz que vindra / Ab be mil cavaliers, que totz pagatz les a; / E si los crozatz troba, ab lor se combatra».

Guilhem passe sous silence ce qui a en réalité motivé une telle prise de position de la part de Pere II: il a vainement tenté de négocier avec la croisade pour obtenir un accord en faveur de ses vassaux, les comtes de Toulouse, de Foix, de Comminges et le vicomte de Béarn, mais il n'a pu que constater l'obstination de la croisade, comme cela avait déjà été le cas avec le vicomte Trencavel. Conformément à la manœuvre politique et diplomatique qu'il avait engagée auprès d'Innocent III en faveur de ses vassaux occitans après sa victoire sur les Almohades, Pere II se rendit avec sa cour⁵⁷ à Toulouse où il arriva le 6 janvier 1213 et qu'il quitta après le 7 février⁵⁸. Pendant ce séjour, il entreprit des démarches auprès de l'abbé de Cîteaux, légat pontifical, et de Simon de Montfort, puis auprès du concile de Lavaur: ils se refusèrent à toute conciliation, même une brève suspension des combats⁵⁹. Après avoir placé sous protectorat la ville de Toulouse en y installant sa cour, le roi reçut le 27 janvier les serments des comtes de Toulouse, Foix et Comminges pères et fils, ainsi que ceux du vicomte de Béarn, des consuls de Toulouse et de ses habitants⁶⁰. Tous plaçaient leurs personnes et leurs possessions sous la protection de Pere II. Lorsqu'il quitta Toulouse en février, le roi y laissa un viguier, Guilhem de Alcalá, ainsi qu'un contingent de chevaliers catalans et de routiers placés sous l'autorité du sénéchal Guilhem Ramon de Montcada. Malgré la suspension de la croisade par le pape qui plaçait les terres occitanes sous l'autorité de la couronne d'Aragon, garante de leur orthodoxie, les dirigeants de la croisade refusèrent de se soumettre à la volonté papale et Simon, défié par écrit par son suzerain le roi d'Aragon pour les terres de feu le vicomte Trencavel, refusa de se présenter devant lui. Il se déclara alors délié de ses liens vassaliques en raison de

⁵⁷ Nous renvoyons le lecteur à l'excellent ouvrage de ALVIRA CABRER, *12 de Septiembre de 1213* cit., qui insiste sur l'impact psychologique, idéologique et symbolique de l'entrée dans Toulouse de la cour royale composée des grands barons victorieux à Las Navas de Tolosa.

⁵⁸ Voir sa chartre de cette date (Archives de la Haute-Garonne, H, Malte, Toulouse, liasse 59), citée par MARTIN-CHABOT, *La Chanson* cit., I, p. 290.

⁵⁹ La réception de Pere II, représenté par Guilhem de Tavertet, évêque de Vic, le 14 janvier et le refus du concile sont contemporains du départ de Rome (15-18 janvier) de la réponse du pape qui était favorable au plan de paix du roi.

⁶⁰ Pere II réalise ainsi la Grande Couronne d'Aragon. Voir notamment ALVIRA CABRER, *12 de Septiembre de 1213* cit., pp. 164-170 et 174-176.

la complicité du roi d'Aragon avec les «hérétiques»⁶¹; dès lors, contre la volonté même du pape, la croisade entre en guerre contre la couronne d'Aragon.

Ces événements sont marqueurs de l'autonomie de la direction de la croisade par rapport à l'autorité papale; et l'absence de ces éléments dans le texte de Guilhem de Tudela est significative du parti pris et de la visée propagandiste de son œuvre, en vue de la légitimation de la croisade.

Suite à la contre offensive diplomatique des légats auprès du Pape, ce dernier change d'avis et, le 21 mai, interdit à Pere II tout acte hostile à la croisade⁶². Pere II choisit à son tour de défier l'autorité du pape et annonce qu'il prépare une expédition en terres occitanes «Ab be mil cavaliers»⁶³, pour se porter au «secours» de ses vassaux, et beaux-frères⁶⁴.

La laisse 131, ultime laisse du poème de Guilhem de Tudela, s'achève à un passage décisif de la guerre, avec le départ de la nombreuse troupe du roi d'Aragon pour les terres occitanes:

Lo reis Peir' d'Aragon s'en vait am sa mainea
E a tota sa gent de sa terra mandea,
Si que n'a gran companha e bela ajustea⁶⁵.

Son beau-frère, le comte de Toulouse, l'appelle à l'aide car sa terre est dévastée par la croisade; alors qu'il est innocent:

E lo coms de Tolosa a lor merce clamea
Que no sia sa terra arsa ni malmenea,
Que no a tort ni colpa a neguna gent nea⁶⁶.

⁶¹ Montfort fait donc fi des directives papales.

⁶² Acte du 1^{er} juin 1213. Les rois d'Aragon ont cependant un statut d'immunité face à la croisade comme le confirme une missive papale du 4 juillet. Voir ALVIRA CABRER, *12 de Septiembre de 1213* cit., pp. 170-174.

⁶³ CCA, laisse 130, v. 12 a. MARTIN-CHABOT, *La Chanson* cit., I, note 2, pp. 289 estime ce nombre tout à fait crédible et corroboré «par la *Chronique* de Rodrigue de Tolède (livre VI, chapitre IV)» et par le *Llibre dels Fets*, de Jacques I^{er} d'Aragon (éd. J. BRUGUERA, *Llibre dels Fets*, tt. I-II, Barcelone 1991, chap. 9).

⁶⁴ CCA, laisse 130, vv. 8-10.

⁶⁵ CCA, laisse 131, vv. 6-8.

⁶⁶ CCA, laisse 131, vv. 12-14.

Par le biais du discours rapporté, l'auteur prend ses distances avec l'affirmation de l'iniquité de la croisade. Le comte de Comminges Bernard IV qui n'eut de cesse de jouer le rôle de conseiller et d'agent de liaison entre le royaume d'Aragon et les seigneurs méridionaux, en particulier auprès de son cousin Raimond VI de Toulouse, semble être à l'origine du départ précipité du roi⁶⁷. Il était en effet témoin le 4 juillet 1213 d'une donation que celui-ci fit aux Hospitaliers au monastère de Sigena, après avoir participé à la mi-juin avec Guilhem Ramon de Montcada, son sénéchal, et son cousin le comte de Foix, à secourir le château de Puycelsi⁶⁸ que Guy de Montfort assiégeait. Par la suite, alors que Simon de Montfort faisait prêter hommage à son fils Amaury par les nobles gascons à Muret, le comte de Comminges accourait auprès de Pere II pour l'inviter à se rendre au plus vite en terre toulousaine.

Le texte de Guilhem se termine à la laisse 131⁶⁹ par une 'citation' du Roi qui souligne qu'il se porte au secours de sa famille que la croisade veut déshériter⁷⁰:

E car es mon cunhatz e a ma sor espozea,
E eu ai a so filh l'otra sor maridea,
Irai lor ajudar d'esta gent malaurea
Que·ls vol dezeretar.

⁶⁷ Le comte de Toulouse avait dépêché le comte de Comminges Bernard IV, son parent, connu pour son activité de diplomate afin d'appeler le roi d'Aragon à lui porter secours en juillet 1213. Voir notamment MACÉ, *Les comtes* cit., pp. 94-95.

⁶⁸ Un château situé en Albigeois.

⁶⁹ Nous pensons que le texte de Guilhem s'achève à la fin de la laisse 131, comme l'a établi en son temps Paul Meyer. Pour un résumé de cette hypothèse, voir MARTIN-CHABOT, *La Chanson* cit., I, p. vi. Jean-Marie d'Heur a soutenu un arrêt du texte de Guilhem à la fin de la laisse 130, hypothèse reprise par Michel Zink dans sa préface à l'«adaptation» de la *Chanson* par Henri Gougaud (*La Chanson de la Croisade albigeoise*, préf. G. DUBY; adaptation H. GOUGAUD; introd. M. ZINK, Paris 1989). Voir J.-M. D'HEUR, *Sur la date, la composition et la destination de la "Chanson de la Croisade albigeoise" de Guillaume de Tudèle*, in *Mélanges d'histoire littéraire, de linguistique et de philologie romanes offerts à Charles Rostaing par ses collègues, ses élèves et ses amis*, éd. J. de Caluwé, J.-M. d'Heur, R. Dumas, Liège 1974, I, pp. 231-266. Pour intéressante qu'elle soit, cette hypothèse nous semble moins fiable que celle de Meyer, de plus l'examen du lexique des rimes de la laisse 131 auquel nous avons procédé l'hypothèse d'un arrêt du texte de Guilhem à la fin de la laisse 131. Voir M. RAGUIN, *Propagande politique et religieuse dans la Chanson de la Croisade albigeoise, texte de l'Anonyme*, thèse de Doctorat, Université Montpellier III, 2011, partie 1 (pp. 13-74) et Annexes (pp. 491-492).

⁷⁰ CCA, laisse 131, vv. 15-18.

L'auteur donne ainsi une dernière fois la parole au roi d'Aragon. Par ces mots Guilhem insiste en mettant adroitement dans la bouche d'un autre⁷¹ qui a choisi le camp de la résistance à la croisade, des propos qui justifient jusqu'au bout son engagement dans le camp croisé achevant ainsi la cohérence de sa démonstration et de son argumentation. Rappelons que Guilhem s'est attaché tout au long de son texte à montrer combien la croisade est une nécessité pour contrer le développement de l'hérésie. Aussi, lorsque le roi se fourvoie à son tour en portant secours aux Toulousains, la croisade contre la coalition méridionale sous l'égide du roi d'Aragon est justifiée du point de vue de l'auteur. Pere II est peut-être toujours le héros de Las Navas, mais dans l'affaire albigeoise il a dorénavant fait un pas décisif en faveur des rebelles à la croisade, ce qui le décrédibilise et justifie l'entreprise armée contre une coalition qu'il dirige.

On doit aussi compter avec l'argument selon lequel, si les «pervers hérétiques»⁷² sont même parvenus à faire basculer de leur côté celui qui était à l'origine le très catholique roi d'Aragon, alors la croisade est une nécessité absolue pour sauver la chrétienté. Les croisés deviennent alors des hommes pieux qui oeuvrent au salut de la chrétienté tout entière. Notons enfin que Guilhem parle pudiquement de «crozatz»⁷³ et «crozea»⁷⁴ contre lesquels le roi s'engage: à aucun moment ces croisés et la croisade en tant qu'institution ne seront identifiés comme apparentés à des clercs et des Français dans ces deux dernières laisses. Or nous savons que la première action du continuateur anonyme sera de faire cette mise au point.

2. *Le Roi d'Aragon dans le texte de l'Anonyme*

Le texte de l'Anonyme⁷⁵ prend la suite de la rédaction de Guilhem de Tudela, avec un parti pris opposé à celui de la première partie

⁷¹ C'est-à-dire le roi d'Aragon Pere II.

⁷² Les prédicateurs croisés désignent ainsi les hérétiques.

⁷³ Voir *CCA*, laisse 130, v. 13.

⁷⁴ Voir *CCA*, laisse 131, v. 10.

⁷⁵ L'auteur anonyme de la seconde partie de la *Chanson* est le plus souvent désigné comme l'«Anonyme». Sur les différentes hypothèses à propos de cet auteur, voir S. GUIDA,

de la chanson. Il va s'attacher à démontrer l'iniquité de la croisade menée contre les terres des seigneurs occitans, notamment en faisant passer au second plan la question de l'hérésie et en concentrant son récit sur les exactions des croisés et l'héroïsme d'une résistance⁷⁶ prête à tous les sacrifices pour restaurer *Paratge* et défendre Toulouse et ses comtes Raimondins. L'Anonyme devient le chantre de la cause des rebelles à la croisade, en particulier à travers la figure du jeune comte Raimond de Toulouse et l'habile personnification de cette ville. Au-delà, cet auteur possède l'art de dresser de vivants portraits des grands personnages qui ont ponctué l'histoire de la croisade albigeoise⁷⁷. Le roi d'Aragon compte parmi eux et l'Anonyme va s'attacher à faire de lui à la fois l'espoir des Méridionaux abattus par les conquêtes de la croisade, mais aussi un personnage relativement orgueilleux. C'est donc dans le contraste que se dessine celui qui sera perçu comme le premier souffle du renouveau pour les terres méridionales. Ce changement d'auteur au moment de l'entrée en guerre du roi d'Aragon paraît inscrire dans la lettre du récit le second élan alors donné à l'opposition méridionale à la croisade.

La jonction formelle entre les deux textes⁷⁸ se fait autour du mot *dezeretar*. L'Anonyme commence sa rédaction⁷⁹ en continuant le discours du roi d'Aragon. À cette occasion, il met à la rime le terme *dezeretar*, ultime rime du texte de Guilhem de Tudela selon le procédé de la laisse *capcaudada*, qu'il remplacera par la suite par la *capfinida*⁸⁰.

L'autore della seconda parte della "Canso de la crotzada", in «Cultura Neolatina», LVIII (2003), pp. 255-282. Pour des éléments internes au texte qui renseignent sur son auteur anonyme, voir aussi RAGUIN, *Propagande* cit., partie 1 (pp. 13-74) et Annexes (pp. 491-492).

⁷⁶ C'est du moins ainsi que cet auteur l'interprète.

⁷⁷ Cette remarque est notamment celle de G. GOIRAN dans sa contribution sur l'évêque Foulque de Toulouse, *'Tragediante'? Pis encore: jongleur! ou De l'art de déconsidérer un adversaire: la présentation de l'évêque Foulque de Toulouse, alias Folquet de Marseille, par l'Anonyme de "La Chanson de la Croisade albigeoise"*, in «Cahiers de Fanjeaux», 38 (2003), pp. 111-133.

⁷⁸ Les lisses de Guilhem de Tudela sont *capcaudadas* alors que celles de l'Anonyme sont, après une période d'hésitation, *capfinidas*.

⁷⁹ À la laisse 132 de la chanson.

⁸⁰ Procédé – presque – uniformément utilisé par l'Anonyme au cours de son œuvre. On notera que la reprise de *vol dezeretar* par *volon dezeretar* tient à la fois de la *capcaudada* et de la *capfinida*.

L'Anonyme développe à l'occasion de ce discours du roi, qui occupe les 8 premiers vers de son texte, la même argumentation que Guilhem de Tudela, à la différence qu'il insiste sur le fait que la croisade est menée sans preuves de la culpabilité des Raimondins et pour le bon plaisir des clercs et des Français:

Li clergue e-ls Frances volon dezeretar
 Lo comte mon cunhat e de terra gitar;
 Ses tort e senes colpa, que om no-ls pot comtar,
 Mas sol car a lor platz, le volon decasar⁸¹.

Dès lors, la croisade n'est plus une guerre de l'orthodoxie menée par la papauté contre les fauteurs d'hérésie et leurs adjuvants telle que Guilhem s'était attaché à la décrire, mais se trouve réduite à une sombre histoire de conquêtes territoriales et de concurrences politiques menées par ceux qui dirigent l'expédition: *Li clergue e-ls Frances*. Les premiers mots du roi d'Aragon, sont aussi ceux de l'Anonyme: dès le début l'accusation est lancée. L'art de l'Anonyme à accrocher son texte à celui de son prédécesseur est révélateur de son talent et de sa capacité à récupérer et retourner un texte et une argumentation, qu'il prouvera par la suite tout au long de son oeuvre. La *gent malaurea* de la laisse 131 est désormais clairement identifiée comme *clergue* et *Frances*.

Dans ces premiers vers, l'insistance portée sur ces conquêtes que les Français et les clercs mènent selon leur bon plaisir, soit *sol car a lor platz* nous semble tout à fait caractéristique du sens que l'Anonyme donne à cette croisade. Par ailleurs, la notion d'héritage et de légitimité dynastique des seigneurs qui ont reçu leurs terres de leurs aïeux est fondamentale dans ce passage et tout au long du texte de l'Anonyme⁸². La croisade bafoue le droit lignager, une question qui

⁸¹ CCA, laisse 132, vv. 1-4.

⁸² Notamment articulé à l'«acteur» fondamental qu'est Toulouse, parfois personnifiée. Voir RAGUIN, *Propagande* cit., particulièrement pp. 136-148; 324-348; 414-433; voir aussi M. DE COMBARIEU DU GRÈS, *Le nom de la ville: "Toulouse" dans la "Chanson de la Croisade albigeoise"*, in *Farai chansoneta novele. Hommage à Jean-Charles Payen. Essais sur la liberté créatrice au Moyen Âge*, éd. J.-L. Backès, Caen 1989, pp. 133-149; et E. M. GHIL, *L'Age de Parage. Essai sur le poétique et le politique en Occitanie au XIII^e siècle*, New York-Bern-Frankfurt-Paris 1989.

sera au cœur du concile du Latran⁸³, à savoir que l'on ne peut priver de son héritage un innocent en tout point orthodoxe.

Le personnage du roi d'Aragon est présenté dans ce passage comme le garant du bon droit de sa famille et, au-delà, comme le garant du Droit et de l'héritage de la culture des Occitans menacés par la croisade⁸⁴. Nous savons aussi qu'il est fondamentalement seigneur et protecteur de ses vassaux. Néanmoins, l'Anonyme ne le spécifie nullement, et c'est en tant que leur parent que Pere II préside aux préparatifs de la campagne en Toulousain et exhorte ses troupes à s'équiper au plus vite. Ce serait donc pour cette – louable – raison que le roi souhaiterait passer rapidement les ports pyrénéens, sans plus différer son départ par des pourparlers inefficaces. Remarquons que, au-delà de la situation préoccupante des seigneurs méridionaux, c'est le statut même de Pere II sur les terres occitanes qui est mis à mal et sa «grande couronne d'Aragon» se trouve fortement compromise.

Le texte est conçu comme un témoignage de la justesse de l'action du roi de secourir les Occitans dans la mesure où ses vassaux catalans et aragonais soutiennent sa décision⁸⁵: chacun pense en effet que *be·s tanh a far*⁸⁶. Leur roi est le catholique victorieux et juste de Las Navas, défenseur de valeurs qu'ils partagent et dans lesquelles ils se reconnaissent.

Mais, quel honnête homme, après le poignant exposé que l'Anonyme vient de lui prêter, oserait contredire la décision du roi, diminuant d'autant son 'héroïsme' dans l'affaire toulousaine? Disons-le autrement: celui qui, au vu des circonstances précédemment exposées, se risquerait à critiquer l'intervention du roi, se discréditerait très certainement. Le roi d'Aragon est donc au premier abord un ardent protecteur de son malheureux *cunhat*. Néanmoins, les actions du roi et du

⁸³ CCA, laisses 143-152.

⁸⁴ Comme le souligne un «legista senatz», les Méridionaux qui s'opposent à la croisade sont dans leur droit car elle a détruit leurs «eretatz». Voir CCA, laisse 133, v. 8 et 16. Il faut aussi prendre en compte le conflit juridique qui opposait Pere II aux légats, les uns et les autres arguaient de leur droit à conquérir ou défendre les terres occitanes, selon que l'on se plaçait du point de vue de la légalité de la croisade ou de la légalité féodale.

Voir ALVIRA CABRER, *12 de Septiembre de 1213* cit., pp. 159-162.

⁸⁵ CCA, laisse 132, vv. 9-10.

⁸⁶ CCA, laisse 132, v. 9 b.

comte de Toulouse sont mises en parallèle⁸⁷, ce qui permet à notre habile propagandiste du parti toulousain de nuancer et amoindrir le leadership et le statut de sauveur que Pere II est en train d'acquérir.

La question du rapport de vassalité⁸⁸ des nobles occitans avec la couronne d'Aragon est centrale dans le début du texte de l'Anonyme⁸⁹ tout en étant parfois soumise à de fortes tensions⁹⁰. Et *los catalas, que-us son vengut aidar*⁹¹ sont bien, en réalité, un contingent laissé par le roi pour assurer la sécurité de Toulouse à son départ, après avoir reçu les serments des comtes de Toulouse père et fils. Cette garnison était même assortie d'un viguier dépositaire de l'autorité du roi sur Toulouse⁹².

Jusqu'à la laisse 134 incluse, c'est-à-dire avant l'arrivée effective du roi d'Aragon à Muret, le front de résistance occitane est composé des comtes de Toulouse, Foix, Comminges et des «Catala» que le roi a laissé. Ces derniers constituent un véritable relais au personnage du roi d'Aragon car ils permettent de le rendre mentalement présent pour le public du texte sans pour autant trahir la chronologie historique. L'intérêt d'une présence anticipée du roi par le biais de sa garnison est de manifester son soutien à la rébellion méridionale.

Après la victoire⁹³ des rebelles au Pujol, on retrouve le roi d'Aragon, enfin arrivé au chevet de Toulouse. Cette réapparition du personnage est mise en exergue par une intervention de l'auteur: «Era-ls lai-

⁸⁷ CCA, laisse 132, vv. 18-20: «Mentre-l reis d'Arago pessa ben d'arrezar, / Lo coms, cel de Tolosa, se pres a cossirar / Qu'el pot ir als Pujols la vila recobrar».

⁸⁸ Cette question du rapport de vassalité entre les grands barons occitans et Pere II est sous-entendue dans le texte de l'Anonyme, mais pas exprimée clairement bien que certainement connue du public car le vasselage direct des seigneurs occitans avait permis la légalisation de l'entreprise royale.

⁸⁹ C'est-à-dire jusqu'à la laisse 141, tant que le roi sera acteur du récit.

⁹⁰ En effet, la réponse faite à Raimond VI lors du conseil qui précède l'affrontement de Muret reflète clairement à la fois la tension des échanges et le mépris de l'opinion de Raimond VI que manifestent des proches du roi d'Aragon. La suzeraineté de Pere II est le grand tabou du texte de l'Anonyme car, même si les faits la démontrent, elle n'est jamais explicitement mentionnée.

⁹¹ CCA, laisse 132, v. 36.

⁹² L'autorité de ce viguier sur Toulouse est tue, et l'Anonyme se contente d'un pudique *aidar*.

⁹³ CCA, laisse 135, vv. 1-2: «Car tant be lor es pres n'an al cor gran sabor, / Tuit aicels de Tolosa e li lor valedor».

chem estar, qu'ieu-s vulh parlar d'alhor»⁹⁴. Ainsi, après la parenthèse sur les malheurs de Guy de Montfort qui n'a pu secourir le Pujol⁹⁵, l'Anonyme ramène habilement l'attention sur le roi d'Aragon. L'auteur profite de l'occasion pour souligner que Guy, frère de Simon, pleure sa honte et son déshonneur, alors que le fier roi est arrivé sur son destrier de prix à Muret où il plante son oriflamme⁹⁶. L'enchaînement des deux descriptions de ces personnages permet à lui seul de rendre sensibles au lecteur les antagonismes entre les deux partis⁹⁷.

Ce «bos reis d'Aragon»⁹⁸ est la première mention d'une qualification méliorative de Pere que l'Anonyme utilisera plusieurs fois par la suite, alors que Guilhem de Tudela n'en avait jamais usé. Le seul roi qui trouve grâce à ses yeux est le «riche rei Felip»⁹⁹.

Pere II s'installe à Muret avec son armée et y convie son beau-frère, le comte de Toulouse, affirmant, un rien triomphateur¹⁰⁰, qu'il délivrera les pays occitans de Montpellier à Rocamadour en passant par Béziers, avec une attention particulière pour les terres des comtes de Comminges et de Toulouse, et même, de tous ses autres parents¹⁰¹.

⁹⁴ CCA, laisse 135, v. 8.

⁹⁵ CCA, laisse 135, vv. 3-7: «En Guios de Montfort, cant auzi la rumor / Que li Frances so mort, n'ag al cor gran tristor, / Que ges non pot estar que ab los olhs non plor; / E plora e fai gran dol e mena gran dolor / De la onta que a preza e de la dezonor».

⁹⁶ CCA, laisse 135, vv. 9-10: «Que-l bos reis d'Arago, desus son mialsoldor, / Es vengutz a Murel e pauza i l'auriflor».

⁹⁷ Tout oppose les Français et les troupes catalano-aragonaises qui viennent d'arriver à Muret: les croisés français semblent promis à la défaire à la manière des leurs morts au Pujol, alors que personne ne semble pouvoir résister aux troupes menées par le roi d'Aragon. De même, Guy de Montfort est en proie à une grande douleur pour la honte et le déshonneur qu'il vient de vivre, alors que le très fier roi d'Aragon ne croit pas trouver individu qui lui résiste.

⁹⁸ Voir *supra*, CCA, laisse 135, v.9.

⁹⁹ Philippe de France, laisse 42, v. 9.

¹⁰⁰ Dans le contexte de sa victoire à Las Navas de Tolosa, le roi d'Aragon ne doutait pas de remporter l'affrontement avec les croisés.

¹⁰¹ CCA, laisse 135, v. 22-25: «Puis ira a Bezers per forsa e per vigor, / No lassara crozat en castel ni en tor / De lai de Montpesler entro a Rocamadour, / Que no-ls fassa morir a dol e a tristor». Voir aussi laisse 135, vv. 17-21. Ces vers pourraient faire écho aux vers de Guilhem de Tudela qui concernent l'expansion et la tolérance de l'hérésie en pays occitans, et que l'on trouve de même au début de son texte: voir laisse 2, vv. 6-8 a: [l'hérésie] «Que trastot Albiges avia en sa bailia, / Carcasses, Lauragues tot la major partia. / De Bezers tro a Bordel».

L'arrivée du roi d'Aragon accompagné des ses meilleurs barons¹⁰², a galvanisé Toulouse tout entière, c'est une foule qui part le rejoindre à Muret à la suite de Raimond VI¹⁰³.

La fin de la laisse 136 permet annoncer déjà le dénouement calamiteux de l'expédition de Muret:

Son vengud a Murel on laiseron l'arnes
E trop bos gamimens e trop omes cortes;
De que fon grans pecatz, si m'ajut Dieus ni fes,
En valg mens totz lo mons¹⁰⁴.

Reprise à la laisse 137, la thématique du désastre de Muret est le dernier volet de l'évocation du roi d'Aragon dans le texte de l'Anonyme; le roi d'Aragon va dorénavant être constitué en martyr et défenseur de *Paratge*. La défaite et la mort du roi et des nobles des pays occitans, aragonais et catalans ont pour conséquence l'anéantissement et l'exil de *Paratge*, dont c'est la première mention dans le texte anonyme¹⁰⁵. Après avoir dévoilé comme un *fatum* l'issue de l'affrontement des troupes de la coalition occitano-catalane avec la croisade, l'auteur reprend habilement le fil de son récit.

Les vers 30 à 32 de la laisse 137 annoncent que le *dampnage* subi par les Français permettra de remettre Paratge à l'honneur grâce à la victoire de la coalition occitano-catalane:

E pendrem los Frances e trastotz los crozatz,
Que jamais lor dampnages no sira restauratz;
E puis sera Paratges pertot alugoratz.

¹⁰² Beaucoup de ces barons étaient des vétérans de la bataille de Las Navas.

¹⁰³ *CCA*, laisse 136, vv. 1-2; 8; 19-20: «Al capitol s'en vai lo coms dux e marques: / A lor dig e retrait del rei que vengutz es ... / 'E cobrarem las terras, si Dieu o a promes'. / E eison per los pons cavaers e borzes / E.l pobles de la vila; viatz e endemes». Le comte s'adresse d'abord au Chapitre de la ville auquel il expose la venue du roi et les dispositions prises par le souverain (laisse 136, vv. 1-8). Le Chapitre tempère alors l'enthousiasme et la trop grande confiance que semble manifester Pere II sur le règlement de l'affaire (laisse 136, vv. 9-15), puis, dans un second temps, le rassemblement des troupes est ordonné (laisse 136, vv. 16-20). Cette prudence du Chapitre toulousain face à la stratégie du roi peut être un signe d'une convergence stratégique entre cette assemblée et le comte Raimond VI.

¹⁰⁴ *CCA*, laisse 136, vv. 21-24.

¹⁰⁵ *CCA*, laisse 137, vv. 1-3: «Totz lo mons ne valg mens, de ver o sapiatz, / Car Paratges ne fo destruit e decassatz / E totz crestianesmes aonitz e abassatz».

Ces trois vers constituent un bon résumé de la position idéologique de l'Anonyme au début de sa chanson: de vifs espoirs qu'il espère certainement voir concrétisés notamment grâce au potentiel de son texte pour mobiliser et encourager la rébellion.

À Muret, les machines de guerre sont installées et le roi d'Aragon est présenté comme le véritable chef de l'armée d'opposition à la croisade: il est celui qui décide de toute action militaire. Par exemple, lorsque les Toulousains attaquent Muret sans avoir pris la peine de le consulter, le roi marque son mécontentement et va trouver les consuls de Toulouse pour leur rappeler qu'ils sont sous son autorité¹⁰⁶: parce que ce n'est pas là sa stratégie, ils sont priés de laisser en paix les défenseurs croisés de Muret afin que Simon de Montfort les y rejoigne.

L'autre volet de la personnalité du roi développé dans ce passage est l'exposition de ses qualités de stratège bien renseigné sur les agissements de Simon de Montfort¹⁰⁷. Pere II attend les renforts acheminés par son cousin Nunyo-Sanche, comte de Roussillon, Cerdagne et Conflent, le but de la manœuvre étant la défaite totale des Français, synonyme du rétablissement de *Paratge*.

Dès lors, le public du texte anonyme comprend que le roi d'Aragon veut reproduire l'exploit de Las Navas, et, parce que la défaite de la coalition a déjà été annoncée, on peut penser qu'une de ses principales causes réside dans cette illusion orgueilleuse d'un roi qui semble déjà manquer de pragmatisme.

La laisse 138 nous présente un «bos reis ... ab cor imperial»¹⁰⁸ qui commande aux Toulousains qui reconnaissent son autorité et lui obéissent¹⁰⁹. Lorsque le roi convoque un conseil de guerre qu'il tient avec ses vassaux¹¹⁰, il est bien le chef de la coalition et, lors

¹⁰⁶ Voir *CCA*, laisse 137, vv. 20-22: «Cant lo reis o auzi, no s'en ten per pagatz; / Als cossols de Tolosa es el viatz anatz, / E de la sua part los a amonestatz».

¹⁰⁷ Et c'est très certainement là encore un exemple de la puissance du roi: la détention d'une information secrète et primordiale permet d'évaluer l'importance du personnage.

¹⁰⁸ *CCA*, laisse 138, v. 6.

¹⁰⁹ Voir la réaction des Toulousains aux ordres du roi, laisse 138, vv. 9-12.

¹¹⁰ *CCA*, laisse 138, vv. 22-28: «Lo bos reis d'Arago e tuit li seu capdal / Eison a parlament, defora, en un pradal, / E lo coms de Tholosa e de Foih atertal / E lo coms de Cumenge, ab bon cor e leial, / E mot d'autri baro e n'Ugs lo senescal / E·ls borzes de Tolosa e tuit li menestral/ E·l reis parlé primers».

de cette préparation à l'affrontement ultime¹¹¹, c'est lui qui parle le premier.

La superbe et la suprématie du roi d'Aragon sont cependant une fois encore relativisées, car, s'il parle le premier, c'est surtout parce qu'il est habile à discourir: «car el sap gent parlar»¹¹². On pourra penser que cette formule est avant tout topique et n'indique pas d'autre raison pour cette prise de parole que sa suzeraineté. Cependant, un exemple tout à fait comparable lors de l'épisode de Latran nous fait penser que, toute prévalence de suzeraineté mise à part, c'est bien sur les talents d'orateur, et donc le prestige du roi que l'auteur veut insister auprès de son public. En effet, à Latran, c'est le comte de Foix qui prend la parole car «el sap la ben diire»¹¹³, alors que l'on attendrait le comte de Toulouse d'un point de vue lignager.

Si notre auteur cherche à faire illusion auprès du public pour relativiser la domination effective du roi, il n'empêche bien sûr qu'elle est bien réelle. Cela témoigne de la capacité de l'Anonyme à proposer une lecture de l'histoire qui lui est propre: il évite ainsi de souligner

¹¹¹ Ce conseil présente une dimension solennelle, l'affrontement avec les troupes de la croisade étant perçu dans une certaine mesure comme un jugement divin. Voir ALVIRA CABRER, *12 de Septiembre de 1213* cit., pp. 176-209.

¹¹² CCA, laisse 139, v. 1.

¹¹³ CCA, laisse 143, v. 41. D'un point de vue critique, il est évident que la prise de parole du comte de Foix peut se justifier de multiples façons. On pensera à une valorisation de cette famille comtale en raison de ses liens de mécénat vis-à-vis de l'auteur et à la nécessaire démonstration que les comtes Raimondins ont de fidèles et loyaux vassaux en la personne de ces comtes. On pourrait aussi évoquer une manœuvre pour déplacer fort à propos l'attention du public après la reconnaissance de la catholicité des Raimondins par le pape, ce qui est un enjeu majeur de cet épisode. Il faudra enfin songer à la nécessité pour l'Anonyme de composer avec l'histoire qui veut que le comte de Foix ait été le porte-parole de la cause de son seigneur lors du concile. Comme que l'on considère cette intervention, sa principale justification est la compétence du comte de Foix à s'exprimer. Or, il nous semble que ce constat doit aussi être évalué en prenant en compte la nature de celui qui élabore les personnages: tous les critiques qui se sont penchés sur le texte anonyme ont noté le soin apporté par le troubadour à son travail. Nous avons nous même pu montrer à quel point la notion de discours est importante pour l'Anonyme (voir RAGUIN, *Propagande* cit., notamment la Conclusion, pp. 477-484). Ce que G. Gouiran avait déjà noté dans le cas de l'élaboration du personnage de Foulque «en jotglaritz» (voir GOUIRAN, *'Tragediante'? Pis encore: jongleur!* cit.). Étant donné ce que nous savons du mécénat de l'auteur anonyme, il est particulièrement intéressant de constater que ce déni de langage qui consiste à faire du troubadour marseillais un *enjoglarit* devenu clerc trompeur, est précisément l'œuvre du comte de Foix à Latran.

qu'il y a encore là un signe évident de la supériorité de Pere II. Après que le roi a exposé sa stratégie, qui est assurément la plus noble, et exhorté ses vassaux à combattre avec acharnement, le comte de Toulouse en propose une autre, moins glorieuse. Pour cela, il sera vivement tancé par Miquel de Luzia, un baron aragonais proche du roi, héros de la bataille de Las Navas de Tolosa.

Le vif échange qui l'oppose à Raimond VI¹¹⁴ permet de voir la distinction essentielle entre un commandement catalano-aragonais aveuglé par l'orgueil, qui pèche par excès de confiance¹¹⁵ et court à la catastrophe et la position plus prudente et plus mesurée adoptée par Raimond VI¹¹⁶. Cet exposé permet à l'auteur de dégager Raimond VI de toute responsabilité dans le désastre de Muret, ce qui semble accentué par la déférence avec laquelle le comte s'exprime lorsqu'il propose une stratégie alternative et son souci de souligner que la décision finale ne lui est pas imputable¹¹⁷. Pere II imagine reproduire l'exploit de la bataille rangée de Las Navas, tandis que le pragmatique Raimond envisage de se retrancher dans son camp, attendre un assaut croisé auquel résister, pour enfin attaquer les croisés en les poursuivant. On a là, d'un côté, une bataille digne des grandes fresques de la littérature épique, de l'autre, une prudence que les Catalans considèrent avec mépris comme de la couardise.

¹¹⁴ CCA, laisse 139, vv. 18-24: «So ditz Miquel de Luzia: 'Jes aiso bo no-m par / Que ja-l reis d'Arago fassa cest malestar; / E es mot grans pecatz car avetz on estar, / Per vostra volpillia-us laichatz deseretar.' / 'Senhors', so ditz lo coms, 'als non pusc acabar; / Ers sia co-us vulhatz, c'abans del anoitar / Veirem be cals sira darriers al camp levar'».

¹¹⁵ CCA, laisse 139, vv. 1-8: «Lo reis parlé primers, car el sap gent parlar: / 'Senhors,' so lor a dit, 'aujatz que-us vulh monstrar: / Simos es lai vengutz e no pot escapar; / Mas pero eu vos vulh d'aitant asabentar / Que la batalha er abans del avesprar. / E vos autres siats adreit per capdelar; / Sapiatz los grans colps e ferir e donar / Que si eran detz tans, si-ls farem trastornar!'».

¹¹⁶ Raimond VI apparaît de fait comme meilleur stratège car plus pragmatique. CCA, laisse 139, vv. 9-17: «'Senher reis d'Arago, si-m voletz escoutar, / Eu vo-n diiré mo sen ni qu'er bo per far: / Fassam entorn las tendas las barreiras dressar, / Que nulhs om a caval dins non puesca intrar; / E si veno ilh Frances que vulhan asautar, / E nos ab las balestas les farem totz nafar, / Can auran les cabs voutz, podem los encausar, / E poirem los trastotz aisi desbaratar'».

¹¹⁷ CCA, laisse 139, v. 22 b: «als non pusc acabar».

De fait, la *volpilhia*¹¹⁸ dont Raimond VI est accusé se transforme en prudence, sagesse et mesure au vu des événements futurs qui ont déjà été annoncés¹¹⁹. Le courage et la bravoure des catalano-aragonais semblent surtout être des marques d'orgueil et de démesure, ce qui nuance leur mérite et sert assurément l'hagiographie raimondine.

Plus encore, il s'agit d'une négation d'un sauvetage par les troupes du roi d'Aragon qui peut apparaître comme une tentative pour conserver une certaine autonomie morale et politique aux coalisés occitans. Ce passage semble aussi être la démonstration d'un abus d'autorité par Pere II au regard de ce que *Mezura* recommanderait: le roi n'a pas tenu compte de l'avis de Raimond VI. Cela est de première importance car les conséquences en sont graves: le comportement du roi le mène à sa propre perte, mais conduit aussi à la défaite de la coalition; l'entêtement de Pere II empêche de fait la libération des terres qui se trouvent aux mains des croisés. Autrement dit, s'il est regrettable que le roi soit mort à Muret, les responsables de cette défaite sont décédés¹²⁰ par leur faute. Le texte établit ainsi que l'honneur des Raimondins est sauf¹²¹: ils peuvent donc ensuite diriger la révolte méridionale dignement et avec discernement. Ce discours sous-entend que

¹¹⁸ CCA, laisse 139, v. 18. Voir aussi la *Chronique* de Guilhem de Puylaurens (éd. J. DUVERNOY, *Chronique (1145-1275). Chronica magistri Guillelmi de Podio Laurentii*, Paris 1976, chap. XXI, pp. 82-83) qui, selon cet éditeur, paraphrase la *Chanson*: «Quem rex audire noluit, metui ascribens et ignavia que dicebat». Ce que Jean DUVERNOY traduit par «le roi ne voulut pas l'entendre, attribuant ce qu'il disait à la peur et à la lâcheté».

¹¹⁹ Voir CCA, laisse 136, vv. 21-24.

¹²⁰ Miquel de Luzia, auteur des durs propos adressés à Raimond VI au sujet de sa suggestion stratégique est mort aux côtés de Pere II.

¹²¹ C'est en effet bien l'honneur du comte qu'il s'agit de défendre car les rescapés de Muret s'en sont tirés grâce à leur fuite. Celle-ci n'apparaît pas comme un comportement dont pourrait s'enorgueillir la noblesse méridionale, dont on aurait pu attendre qu'elle continue à se battre malgré la mort du roi son suzerain. L'auteur établit ainsi que la stratégie de Raimond VI était prudente et réfléchie et que, a priori, on suppose qu'elle aurait fonctionné. De presque couard, ce comte devient un seigneur éclairé dont on oublie le rapide repli pour ne retenir que les talents de stratège. La bravade de Raimond VI à la fin de son échange avec Miquel de Luzia «c'abans del anoitar / Veirem be cals sira darriers al camp levar» semble, au vu de la performance toute relative du comte, un peu dépassée. Du point de vue de l'Anonyme, il pourrait certes y avoir une pointe de sarcasme envers le comte de Toulouse afin de lui rappeler que sa seule personne ne permet pas d'emporter une bataille, mais surtout, il semble qu'il faille considérer qu'il y a là une forte ironie envers l'orgueil des Catalans et Aragonais dont l'auteur comme son public connaissent la débâcle.

l'issue de la bataille de Muret aurait été autre si elle s'était déroulée sous la direction de Raimond VI, ou au moins avec une direction collégiale.

La laisse 140 est celle du décès de Pere II qui, ayant aperçu les Français, marche contre eux avec quelques compagnons¹²²: «E-l bos reis d'Arago, cant les ag percebutz / Ab petits companhos es vas lor atendutz»¹²³.

Il est intéressant de remarquer que le traitement par l'Anonyme de l'attaque et de la mort du roi laisse planer l'ambiguïté sur le dessein des croisés et oblige Eugène Martin-Chabot à ajouter une note afin d'éclairer le passage à partir de ce qu'en disent les chroniqueurs. On sait en effet, grâce à la chronique de Pierre des Vaux-de-Cernay¹²⁴, qu'il y aurait eu méprise de la part des chevaliers croisés, le roi se situant en deuxième ligne revêtu des habits d'un archer.

Cependant, le texte anonyme omet ces détails et, si l'on s'en tient strictement à lui, le roi est sciemment attaqué par les croisés et peut-être aussi tué avec la même volonté¹²⁵. Il ne s'agit nullement de soutenir que c'est bien là ce qui s'est réellement passé. Néanmoins, il ne fait aucun doute que ce constat est significatif dans le contexte de l'œuvre anonyme. Le parti pris de l'auteur dans sa rédaction pourrait nourrir la rumeur relative à la mort du roi qui sert sans ambiguïté la propagande sur la perfidie et l'indignité des Français¹²⁶. N'oublions pas que la ru-

¹²² Cet élan du roi d'Aragon a été très commenté par la critique, voir par exemple ALVIRA CABRER, *12 de Septiembre de 1213* cit., pp. 331-334.

¹²³ CCA, laisse 140, vv. 5-6.

¹²⁴ Voir la lettre des prélats au sujet de la victoire transmise par Pierre des Vaux-de-Cernay (éd. GUÉBIN, Lyon 1926, §§ 468-483). Voir aussi les témoignages des chroniques de Guilhem de Puylaurens (J. DUVERNOY, *Chronique* cit., chap. XXI), et de Guillaume Le Breton (éd. H.-F. DELABORDE, *Chronique, Étude sur la chronique en prose de Guillaume le Breton*, Paris 1881, II, p. 237).

¹²⁵ CCA, laisse 140, vv. 9b-14: «... tro-ls Frances son vengutz / E van trastuit en la on fo-l reis conogutz. / E el escrida: 'Eu so-l reis!' mas no i es entendutz / E fo si malament e nafrazt e ferutz / Que per meja la terra s'es lo sancs esbandutz / E loras cazec mortz aqui totz estendutz».

¹²⁶ L'opposition entre les textes de Pierre des Vaux-de-Cernay et de l'Anonyme sur ce point est évidente. Le chroniqueur croisé affirme une méprise de la croisade quant à l'identité du mort et un hommage qui lui aurait été rendu par Simon de Montfort. Alors qu'on peut penser que l'Anonyme laisse planer le doute sur un assassinat du roi car, ce bref passage énonce à la fois que les croisés se dirigent «la on fo-l reis conogutz» (nulle mention d'un

meur est un phénomène important dans le cadre de la guerre idéologique¹²⁷. Le texte de Guilhem de Tudela s'attache par exemple à dénoncer celle qui concerne les conditions douteuses de la mort de Raymond Roger Trencavel¹²⁸.

La mort du roi à Muret disperse l'armée de la coalition méridionale en même temps qu'elle dissipe l'espoir d'une libération rapide de la menace croisée. Et le *planh* du roi d'Aragon est aussi celui de l'espoir de voir finir cette guerre; la victoire qui devait voir «Paratges per tot alugoratz»¹²⁹ s'est transformée en un *dampnatge* paroxystique:

E crida: «Dieus ajuda! grans mals nos es cregutz,
Que·l bos reis d'Arago es mortz e recrezutz,
E tant baro dels autres que so mortz e vencutz.
Jamais tan grans dampnatjes non s'era receubutz!»¹³⁰.

Aux premiers vers de la laisse suivante, l'auteur la gravité de la mort du roi et de la défaite consécutive empire, cette fois, la chrétienté et tout le genre humain en sont couverts d'opprobre:

vassal revêtu des habits du roi et à l'origine de la méprise croisée) mais le texte dit aussi que le roi a crié «mas no-i es entendutz». Avec cet hémistiche on pourra penser que l'Anonyme dédouane la croisade d'un assassinat du roi, néanmoins, nous pensons que la tension créée par ces vers maintient le doute dans le public (notamment parce qu'il est très commode pour les croisés de ne pas entendre le cri d'un roi dont la présence sur le terrain occitan complique grandement la donne). Pour Pierre des Vaux-de-Cernay, c'est assurément l'orgueil et non la bravoure qui pousse Pere II en deuxième ligne. Loin d'être un personnage, certes orgueilleux, mais qui incarnerait les valeurs chevaleresques traditionnelles comme chez l'Anonyme, partant au combat entouré de ses fidèles compagnons, nous avons là avec le chroniqueur le portrait d'un roi pétri d'orgueil et de folie. La rédaction de Guilhem de Puylaurens se situe dans un entre-deux, affirmant à la fois que la croisade se dirige sciemment contre le roi mais que celui-ci ne doit sa mort qu'à son orgueil et, que rien, pas même l'amour filial, n'avait pu ramener le roi à la cause du Christ: son fils Jaime ayant été confié à Montfort en février 1211. Voir Guilhem de Puylaurens (éd. J. DUVERNOY, *Chronique* cit., chap. XXII).

¹²⁷ Voir notamment à ce propos S. GUIDA, *Canzoni di crociata ed opinione pubblica del tempo*, in *Medioevo romanzo e orientale testi e prospettive storiografiche*. Colloquio internazionale, Verona, 4-6 aprile 1990, atti a cura di A. M. Babbi [et al.], Soveria Mannelli 1992, pp. 41-52.

¹²⁸ Sur les doutes à propos de la mort du vicomte, voir ALVIRA CABRER, *12 de Septiembre de 1213* cit., note 351, pp. 109.

¹²⁹ CCA, laisse 137, v. 32.

¹³⁰ CCA, laisse 140, vv. 24-27.

Mot fo grans lo dampnatges e-l dols e-l perementz
 Can lo reis d'Arago remas mort e sagnens,
 E mot d'autres baros, don fo grans l'aunimens
 A tot crestianesme et a trastotas gens¹³¹.

Toulouse et toute l'armée de coalition occitano-catalane pleurent les nombreux morts dont Pierre des Vaux-de-Cernay dit que l'on ne peut les compter, mais, ce qui fait le désespoir de ses ennemis, est source de joie pour Simon de Montfort¹³². On remarquera l'isolement de Simon qui jouit seul de ses trophées et possède le seul pouvoir de détruire et disposer des biens pris lors de la bataille, alors que le groupe solidaire des toulousains mutualise ses peines; l'isolement du chef militaire de la croisade, sa joie égoïste et son incapacité à comprendre la gravité des enjeux contribue à déshumaniser le personnage et le condamne¹³³. Et, il est intéressant de voir l'Anonyme dénoncer habilement la croisade comme peu chrétienne étant donné que son chef militaire se réjouit de sa victoire quand tout chrétien doit se sentir affligé, notamment car le bon roi d'Aragon, champion de la lutte contre les infidèles vient de périr¹³⁴. C'est ainsi que l'on transmet avec talent au public que la foi orthodoxe au Christ ne se situe pas là où les prélats veulent bien l'indiquer, eux dont le chef-légat se réjouit de la prise de possession de Toulouse¹³⁵ consécutive à la victoire de Muret. Très empressé auprès de Louis, Pierre de Bénévent n'a pas un mot pour un

¹³¹ CCA, laisse 141, vv. 1-4.

¹³² CCA, laisse 141, vv. 5-11: «E-ls omes de Tholosa, totz iratz e dolens, / Aicels qui son estortz, que no son remamens, / S'en intran a Tolosa dedins los bastimens. / En Symos de Montfort, alegres e jauzens, / A retengut lo camp, don ac mans garnimens; / E mostra e retra trastotz sos partimens. / E lo coms de Tolosa es iratz e dolens».

¹³³ Nous remercions Gérard Gouiran de nous avoir aidée à clarifier ce passage du raisonnement de l'auteur, et à l'explicitier.

¹³⁴ Il est évident que l'on pourrait aisément répliquer à ce raisonnement que le roi agit contre la volonté de l'Église lorsqu'il s'attaque à la sainte croisade. Néanmoins, cet argument doit certainement jouer auprès du public contemporain de la rédaction de la *Chanson* dans la mesure où c'est auprès de lui à coup sûr que l'aura de roi catholique de Pere II prime sur une condamnation ponctuelle de son action par l'Église. Une *Fama* du souverain qui est renforcée par le discours des deux auteurs de la *Chanson*.

¹³⁵ C'est la «joia» du cardinal-légat Pierre de Bénévent lorsqu'il prend son logis en ville, accompagné du prince Louis de France, voir CCA, laisse 141, vv. 24-26.

roi couronné à Rome dont la perte devrait un prélat, et ce, tout pécheur qu'ait été le souverain.

On peut voir ici la volonté de distinguer clairement la direction de la croisade avec la collusion entre les prélats et les militaires, de la volonté d'un pape, manipulé ou mal informé¹³⁶. C'est notamment ce que l'on a pu constater avec la délégation diplomatique de Pere II lorsqu'il s'est véritablement emparé de l'affaire albigeoise et cela se réitérera lors de du concile de Latran quand le pape reconnaîtra les abus commis par les croisés.

La mort du roi, le 12 septembre 1213, qui entraîna la défaite méridionale constitue un véritable désastre pour les résistants à la croisade. Et, bien que l'Anonyme continue son récit en insistant sur les autres démarches entreprises par les barons occitans pour tenter de se libérer du joug croisé, l'espoir d'une solution éclatante, comme aurait pu l'être une victoire à Muret, semble balayé.

Une nouvelle possibilité de libération réapparaîtra après l'épisode de Latran et l'entrée en scène du jeune comte Raimond mais, cette fois, l'entreprise visera à rassembler les occitans qui résistent à la croisade sous la bannière toulousaine pour s'affranchir du suzerain français à nouveau présent sur l'échiquier toulousain avec la mort de Pere II.

3. Synthèse

Au terme de ce parcours sur le traitement de la figure du roi d'Aragon tout au long du texte de la *Chanson de la Croisade albigeoise*, il est particulièrement intéressant de remarquer que les dissensions profondes entre les deux points de vue exprimés dans l'œuvre se cristallisent autour de cette figure de proue de la lutte contre les infidèles, voire contre l'hérésie. Le personnage du roi d'Aragon marque l'unité de l'œuvre, il en est même la pierre angulaire puisque c'est autour de son discours d'entrée en guerre contre la croisade que se fait la transition d'un auteur à un autre, d'une idéologie à une autre.

¹³⁶ La distinction entre la volonté papale et les exactions décidées par les légats de leur seul chef est un des fils conducteurs du texte de l'Anonyme. Voir RAGUIN, *Propagande* cit., pp. 75-118 et 160-175; et GUIDA, *L'auteur* cit., pp. 262-266.

Parmi les artifices de cette mise en exergue des qualités et du pouvoir du roi sur les pays occitans, la désignation par l'Anonyme du *bon rei d'Aragon*, ou peut-être plus encore l'absence totale de celle-ci chez Guilhem de Tudela, nous semblent révélatrices des oppositions entre les orientations idéologiques des deux auteurs¹³⁷. L'Anonyme comme Guilhem se gardent bien de signaler que Pere II est suzerain des barons occitans lorsqu'il part pour Toulouse. Si ces omissions sont justifiées par des raisons différentes, elles tendent à un résultat similaire qui est d'éviter de souligner à quel point le roi d'Aragon s'est habilement rendu maître du pays. En définitive, il nous semble remarquable que cette étude du personnage du roi d'Aragon qui se prête volontiers à quelques manipulations idéologiques sous la plume de nos auteurs permet de renforcer l'opinion déjà énoncée par la critique, selon laquelle l'histoire est, pour eux, essentiellement un fait littéraire; plus encore, on constate que l'utilisation rhétorique du personnage du roi d'Aragon fait partie à part entière du dispositif de propagande employé par les auteurs de la *Chanson*.

MARJOLAINE RAGUIN
Université Montpellier III
marjolaineraguin@gmail.com

¹³⁷ Nous ne croyons pas à la relative 'neutralité' de Guilhem de Tudela dans sa rédaction. Voir M. RAGUIN, *Hérésie et hérétiques dans la Chanson de Guilhem de Tudela*, Mémoire de Master II Recherche, Université Montpellier III, 2008; et M. RAGUIN, *Hérésie et hérétiques dans la "Chanson" de Guilhem de Tudela*, in 1209-2009, "Cathares: une histoire à pacifier?". Actes du colloque international tenu à Mazamet les 15, 16 et 17 mai 2009 sous la présidence de J.-Cl. Hélas, éd. A. Brenon, Portet-sur-Garonne 2010, pp. 65-80.

Annunzio di contributi che verranno pubblicati nei prossimi fascicoli:

Rafael ALEMANY, *Una visión filógina de Eva y María Magdalena*

Maria CARERI, *La datazione dell'Alexandre della Laurenziana (Plut. 64.35)*

Giosuè LACHIN, *Quarant'anni di studi provenzali e romanzi (1803-1843)*

Gerardo LARGHI, *Per l'edizione critica dei «troubadours mineurs gascons du XII^e siècle»: critica di una recente edizione*

Marta MARFANY, *La dama senza mercede: Carlo del Nero e la traduzione catalana di La Belle Dame sans merci di Alain Chartier*

Joëlle MATASCI, *Polo Zoppo traduttore di Perdigon*

Don A. MONSON, *Guillaume IX, Marcabru, le Gap et l'Invention de la Pastourelle*

Manuela SANSON, *Il corpo nelle Laude di Jacopone da Todi*